

Image not found or type unknown



Frais d obseques d un parent

Par **bea13**, le **23/04/2013** à **11:34**

BonjourrnLa mere de ma belle mere est gravement malade, elle n en a plus pour longtemps. Le frere de ma belle mere lui a declare qu elle devait participer aux frais d obseques quand elle mourra . Ma belle mere se fait du souci et m a demande si cetait obligatoire vis a vis de la loi car elle n a pas d argent et son mari s y oppose fortement. Que dit la loi a ce sujet ?rnmmerci de me repondre